

**GOUVERNEMENT**

-----  
**COORDINATION NATIONALE  
DE GESTION DE LA PANDEMIE  
DE CORONAVIRUS COVID-19**  
-----



**REPUBLIQUE DU CONGO**

Unité\* Travail\* Progrès  
-----

**COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE  
DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS  
COVID-19 SUITE A SA REUNION  
DU VENDREDI 24 JUILLET 2020**

Il s'est tenu ce jour Vendredi 24 Juillet 2020, de 11h00 à 13h00, par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, la 7<sup>ème</sup> réunion de la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux Membres de la Coordination Nationale les Professeurs Fidèle YALA et Antoine Ange ABENA, respectivement président et vice-président du Comité d'experts.

Deux (2) points étaient inscrit à son ordre du jour, à savoir :

- Examen du 7<sup>ème</sup> Rapport de la Task Force à la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Recommandations de la Coordination Nationale.

**I/ - De l'examen du 7<sup>ème</sup> Rapport de la Task Force près la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.**

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public, Président de la Task Force, a rappelé à la Coordination Nationale que la présente réunion se tient dans un contexte marqué par la progression meurtrière de la pandémie en Amérique (Etats-Unis, Amérique Centrale et du Sud) et par son accélération en Afrique, selon l'OMS.

En date du 22 juillet 2020, le monde comptait **14.890.516 personnes contaminées et 616.317 décès** des suites du Covid-19.

Les Etats-Unis seuls avaient à la même date 3.902.058 personnes testées avec un résultat positif et 142.066 morts liés au coronavirus Covid-19. Au Brésil et au

Mexique les chiffres étaient respectivement 2.159.654 et 356.255 personnes contaminées, 81.487 et 40.400 morts.

En Afrique, on avait décompté 750.373 personnes atteintes de Covid-19 et 15.732 décès contre 627.783 et 13.828 une semaine plus tôt. L'Afrique du Sud a toujours le plus grand nombre de décès (5.368) enregistrés en Afrique.

Au Congo, notre pays, le nombre des personnes contaminées a doublé en moins de trois semaines, sans doute suite à la pratique plus importante des tests de dépistage.

Dans le même temps, on déplore un relâchement dans le respect des mesures barrières et des insuffisances dans la prise en charge des malades.

## A. EVOLUTION RECENTE DE L'EPIDEMIE AU CONGO

Comme cela avait déjà été noté, la pratique plus importante des tests de dépistage révèle chaque jour un nombre plus élevé de cas positifs à la Covid-19. Depuis le 6 juillet 2020, date de la dernière réunion de la Coordination nationale, à ce jour, le nombre de personnes déclarées contaminées, après test, a plus que doublé en passant de 1.550 à 3.117.

Il convient de relever que les Départements de la Likouala, des Plateaux et de la Sangha n'ont pas de cas actifs de contamination à ce jour. La Lékoumou n'a, quant à elle, qu'un seul cas actif.

A l'exception du Kouilou, il est à noter que le coronavirus Covid-19 ne circule presque pas à l'intérieur du pays. ***La maladie est installée à Brazzaville et à Pointe-Noire, où elle se développe ; elle se développe même à un rythme aujourd'hui accéléré à Brazzaville.***

Brazzaville est aujourd'hui l'endroit où la maladie se propage le plus ; 1.237 nouveaux cas révélés dans la période du 30 juin au 20 juillet 2020.

Pointe-Noire, deuxième foyer important de la maladie, a connu 432 nouveaux cas de contamination dans la même période.

Les tranches d'âge les plus concernées restent les mêmes : 30-39 ans (947 personnes contaminées) et 40-49 ans (838 personnes contaminées).

Le pourcentage des femmes contaminées tend à augmenter. Elles représentaient 23,3% du total au 30 juin 2020. Elles constituent aujourd'hui 27,1% du total.

La mortalité au coronavirus Covid-19 touche surtout les tranches d'âge de 60-69 ans (18 personnes) et de 50-59 ans (15).

## **B. SITUATION ACTUELLE DE LA RIPOSTE**

Invitée à son tour par le Président de la République à prendre la parole, Mme Jacqueline Lydia MIKOLLO, Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, a informé la Coordination nationale de la situation épidémiologique du Congo à la date de ce jour, 24 juillet 2020.

Ainsi, le Congo a déclaré 3038 cas confirmés depuis le 14 mars 2020 ; 756 cas positifs sont déclarés guéris ; 51 décès sont à déplorer à ce jour, tandis que le taux de létalité est de 1,7%.

Revenant sur la riposte, les orateurs ont indiqué que celle-ci comporte trois aspects : la prévention, le dépistage et la prise en charge.

## 1. LA PREVENTION

La Coordination Nationale constate et déplore que la prévention, globalement bien assimilée au moment de la décision de confiner, acte perçu par tous comme la preuve de la gravité de la pandémie, s'est peu-à-peu relâchée. Ce relâchement général se traduit par l'inobservation des gestes barrières par de nombreux compatriotes.

La réalité sociologique aidant, les gestes barrières notamment la distanciation physique et le bannissement des attroupements, sont de moins en moins respectés.

La Coordination Nationale constate que les pouvoirs publics, pourtant assistés par la société civile, les ONG et autres groupes de pression et d'encadrement des populations, peinent à déployer dans le pays une stratégie ordonnée et coordonnée de communication sur la nécessaire prévention, et ce afin d'arrêter la propagation de l'épidémie.

Malgré ce constat amer, la Coordination relève néanmoins que la détention généralisée de masques individuels de protection par les citoyens en âge de les porter demeure un acquis à préserver. Même si son port et sa qualité ne sont pas toujours conformes, **le masque reste l'instrument de prévention le plus usité dans notre pays.**

La Coordination nationale recommande donc que les pouvoirs publics et les autres acteurs de la prévention insistent sur le port obligatoire et conforme du masque, **tout en intensifiant la sensibilisation, par tous les canaux possibles, sur les gestes barrières et les dangers de la maladie, non encore maîtrisée par la médecine.**

## 2. LE DEPISTAGE

En sa session du vendredi 10 avril 2020, la Coordination nationale avait fait le choix du dépistage à grande échelle, en vue d'isoler, traiter les personnes contaminées et rompre ainsi la chaîne de transmission de la maladie.

Au nombre des préalables au déconfinement, dans son premier palier (à la mi-mai 2020), il y avait l'impérieuse nécessité de la mise en œuvre à grande échelle du dépistage.

Tout en montant incontestablement en puissance, le dépistage à grande échelle doit prendre sa vitesse de croisière. Ainsi, la Coordination Nationale se réjouit de la mise en service de deux appareils de test PCR, le premier à l'hôpital de LOANDJILI et le second à l'hôpital général d'Oyo.

Ainsi, au mois de juin 2020, 6.548 tests ont été réalisés dans l'ensemble du pays, contre 3.709 au mois de mai et 1.407 au mois d'avril. Pendant les vingt premiers jours du mois de juillet 2020, 8.001 tests ont été réalisés dans tout le pays.

La Coordination Nationale préconise l'acquisition complémentaire d'appareils de tests PCR, afin d'assurer la montée en puissance des tests de dépistage, avec l'ambition de les porter, dans un délai raisonnable, à 1.800 tests par jour et à plus de 3.900 tests par jour même si, à cet égard, les délais prévus pour ce faire (septembre 2020) ne seront vraisemblablement pas tenus.

La Coordination Nationale réitère la nécessité de tenir compte de la *motivation pécuniaire et matérielle des personnels en charge du prélèvement et de la réalisation des analyses.*

Elle invite ainsi les personnels et agents affectés à la riposte, notamment les personnels soignants, à ne pas se démobiliser ; la Coordination demande

également aux services compétents de mettre en place les mesures nécessaires, en termes d'intéressement desdits personnels, ainsi qu'en termes de mise à disposition de tous les équipements idoines.

### **3. LA PRISE EN CHARGE DES MALADES**

La prise en charge est organisée dans les hôpitaux généraux (CHU de Brazzaville, A. CISSE et LOANDJILI de Pointe-Noire, Dolisie, Oyo), dans certains hôpitaux de base des districts, dans des centres de santé, dans des hôtels convertis en hôpitaux et à domicile.

La Coordination nationale relève cependant la nécessité d'améliorer la prise en charge des malades en situation de détresse. A cet effet, il se pose toujours le problème de la disponibilité et de l'engagement des médecins ainsi que celui du nombre des équipements pour une prise en charge optimale des malades en détresse.

A tous ces problèmes d'effectifs, d'équipements, de matériels et produits appropriés s'ajoute celui de *la motivation et de la conscientisation des personnels disponibles, affectés à la prise en charge des malades.*

## **C. INCIDENCES ECONOMIQUES AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2020 ET MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE STABILISATION**

### **1. LES INCIDENCES ECONOMIQUES DE LA PANDEMIE COVID-19**

Poursuivant son propos, le Ministre d'Etat ONDONGO a indiqué aux Membres de la Coordination nationale qu'au deuxième trimestre, la croissance économique est restée négative malgré le frémissement observé en fin de mois de juin, à la suite des deux premiers paliers du déconfinement.

Suivant les premières estimations de la direction générale de l'économie, la **croissance de l'économie nationale serait de l'ordre de -30 à -40% au deuxième trimestre**, après avoir été estimée à -63% en avril, -56,9% en mai et -1% en juin.

La Coordination Nationale constate que le déconfinement a produit ses premiers effets au mois de juin. La plupart des branches d'activités ont renoué avec des taux de croissance positifs, à l'exception des activités pétrolières (exploitation et sous-traitance) des industries (métallurgiques, chaudronneries et peintures industrielles) ainsi que des transports (aérien, maritime et transit) et services des professions libérales.

Sur le plan de l'emploi, la situation s'est améliorée par rapport à ce qu'elle était à la fin du mois d'avril, durant le confinement.

Poursuivant son propos, le Ministre d'Etat ONDONGO a rappelé les principales mesures de stabilisation de l'économie nationale, définies par la Coordination nationale, lors de sa session du 17 juin 2020, consistaient en :

- des dépenses budgétaires, à réaliser entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2020, pour un montant total de 300 milliards de francs cfa réparti ainsi qu'il suit.
  - Dépenses à partir du compte spécial du Trésor, Fonds national de stabilisation (FNS), à hauteur de **100 milliards fcfa**.
  - Dépenses pour le remboursement d'une partie de la dette intérieure pour un montant de **100 milliards fcfa**.
  - Dépenses pour les commandes publiques passées aux entreprises locales d'un montant de **100 milliards fcfa** ;



- des crédits garantis ou non du système financier national aux entreprises locales pour un montant de **200 milliards fcfa**.

La Coordination nationale avait procédé aux affectations des sommes issues du Fonds National de Solidarité de la façon suivante :

- garantie des prêts accordés par les institutions financières aux entreprises, artisans et autres acteurs du secteur informel : **20 milliards fcfa** ;
- lignes de crédits domiciliés dans les banques et établissements de microfinance : **50 milliards fcfa** ;
- subventions directes d'investissement ou d'exploitation (règlement des équipements ou des intrants pour le compte des entreprises ou des acteurs de l'informel par le truchement de la banque postale) : **10 milliards fcfa** ;
- prise en charge partielle des salaires des employés mis au chômage technique ou économique : **10 milliards fcfa** ;
- transferts monétaires au profit des ménages et personnes vulnérables : **10 milliards fcfa**. Ces transferts se poursuivent d'ailleurs dans le pays.

La Coordination nationale a entériné l'ensemble de ce schéma de gestion des incidences économiques de la pandémie, et recommande aux autorités compétentes de poursuivre la mise en œuvre de celui-ci.

## II/ - Recommandations de la Coordination Nationale.

La Coordination nationale constate et déplore un relâchement général, d'ailleurs constaté partout dans le monde, tant de la part des populations que de l'ensemble des acteurs impliqués dans le combat contre cette redoutable pandémie.

Ce relâchement a eu pour effet d'accélérer la propagation de la Covid-19, au Congo comme ailleurs. Ce constat oblige donc les pouvoirs publics à prendre des mesures correctives valant reprise en mains de l'ensemble de notre riposte nationale contre la pandémie.

Compte tenu de tout ce qui précède, et en se fondant à la fois sur l'appréciation qu'elle fait de l'évolution de l'épidémie et de la situation actuelle de la riposte nationale, ainsi que sur la nécessité de soutenir l'économie en s'ouvrant un peu plus au monde, la Coordination Nationale recommande les mesures suivantes :

- la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 30 juillet 2020 ;
- la prorogation du couvre-feu sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de Brazzaville et Pointe-Noire, de 22 heures à 5 heures du matin ;
- l'interdiction de rassemblements de plus de cinquante (50) personnes dans les lieux publics et privés, à l'exception des marchés domaniaux et de la participation à une activité autorisée dans le cadre du déconfinement ;
- le port obligatoire et conforme du masque de protection individuelle ;

- l'observation totale, partout et par tous, de toutes les mesures barrières;
- la non-réouverture des établissements d'enseignement fermés, des résidences universitaires et des internats ;
- la non-réouverture des boîtes de nuit et autres lieux de danse ;
- l'interdiction des rencontres de sport collectif et des spectacles ;
- la célébration, dans l'intimité, de tous les événements familiaux, dans le respect de toutes les mesures de prévention ;
- l'exercice des contrôles sanitaires et de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays.

Pour Brazzaville et Pointe-Noire, outre l'application de toutes les mesures susmentionnées, et pour lutter contre le relâchement constaté, la Coordination Nationale adopte les mesures spécifiques suivantes :

- le couvre-feu sur l'ensemble de ces deux villes, est ramené à 20 heures, jusqu'à 5 heures du matin ;
- la fermeture des marchés domaniaux les mercredis, vendredis et dimanches.

D'autre part, et s'agissant de la prévention et de la prise en charge de la maladie, la Coordination Nationale adopte les mesures suivantes :

- le financement et l'organisation d'une vaste campagne de communication dans tout le pays, à travers tous les médias et tous autres moyens de sensibilisation des populations, par les professionnels de la santé, des sciences sociales et de la communication ;
- une plus grande implication de la force publique pour faire respecter l'interdiction de rassemblements de plus de 50 personnes dans les lieux

- publics et privés notamment dans les morgues municipales, aux lieux des veillées mortuaires, dans les cimetières et sur les lieux de culte ;
- l'achèvement des travaux, dans les meilleurs délais, dans tous les centres dits Covid et l'équipement correct et satisfaisant de tous ces centres en machines, matériels et produits nécessaires à une bonne prise en charge de tous les malades admis en leur sein.

Enfin, et s'agissant des mesures de soutien à l'économie, la Coordination Nationale recommande :

- le principe de la réouverture des frontières par le pays à compter du 20 août 2020 ; cependant, la réouverture des frontières ne sera effective qu'à la seule condition que les mesures de sécurité, de contrôle sanitaire et de mise en place des équipements adéquats aux frontières soient prises, afin d'assurer la pleine réussite de cette étape cruciale du processus de déconfinement progressif et par paliers.

Fait à Brazzaville, le 24 juillet 2020

Pour la Coordination Nationale de gestion de  
la pandémie de coronavirus Covid-19

Le Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-Parole du Gouvernement